

Saint-Denis, le 29 Avril 1970

N° 625 /SG

à M

GD/MJV

Conseiller Municipal

- SAINT-DENIS -

M et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la DEUXIEME SESSION OBLIGATOIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra LE MERCREDI 6 MAI 1970 à 16 heures 30, dans la Salle des Délibérations.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Compte administratif du Maire pour l'exercice 1969 et compte de gestion du Receveur Municipal pour le même exercice
- 2 - Renouvellement de la Commission Administrative du Bureau de l'Aide Sociale
- 3 - Prise en compte d'une subvention du Fonds d'Action Locale
- 4 - Reclassement de deux agents de bureau dans le grade de commis
- 5 - Représentation de la Commune à la S.E.D.R.E.
- 6 - Société d'Entreprises Générales du Cap Bernard - S.E.G. - Demande de relèvement de tarifs
- 7 - Inscription d'un crédit de 1 500 000 Frs CFA devant parfaire l'emprunt de 26 500 000 Frs CFA contracté auprès de la Caisse Centrale de Coopération Economique
- 8 - Emprunt de 100 000 000 Frs CFA pour travaux d'assainissement (5e tranche) de Saint-Denis
- 9 - Acquisition d'un terrain de 6 000 m<sup>2</sup>, sis au Chaudron en vue de la construction d'un marché couvert

.../...

- 10 - Acquisition d'un terrain de 2 850 m<sup>2</sup>, sis aux Camélias, appartenant à la S.I.D.R.
- 11 - Acquisition d'un terrain de 25 000 m<sup>2</sup>, appartenant à la S.I.D.R. en vue de la construction d'un C.E.S.
- 12 - Acquisition d'un terrain de 10 200 m<sup>2</sup>, sis au Chaudron, en vue de réaliser un groupe scolaire
- 13 - Acquisition d'un terrain de 3 000 m<sup>2</sup>, sis à l'angle des rues Roland Garros et Montreuil, appartenant à Monsieur MOUROUVIN Nicolas
- 14 - Acquisition d'un terrain de 4 hectares appartenant à la Succession FOUQUE
- 15 - Acquisition d'un terrain de 1 560 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur Georges LEVENEUR
- 16 - Acquisition de deux parcelles de terrain pour l'implantation de lavoirs
- 17 - Création d'un cimetière à la Bretagne
- 18 - Installations sportives du groupe scolaire du Chaudron S.I.D.R. I
- 19 - Installations sportives du groupe scolaire de la Bretagne Garçons
- 20 - Installations sportives du groupe scolaire de Sainte-Clotilde Filles
- 21 - Installations sportives de la Chaumière
- 22 - Installations sportives du groupe scolaire de Saint-François 7e km
- 23 - Marché de gré à gré d'un montant de 510 400 Frs CFA à passer avec la SOREMA pour la fourniture du mobilier de cantine scolaire
- 24 - Marché de gré à gré d'un montant de 2 465 645 Frs CFA à passer avec la Société U.M.A.B. à Saint-Denis pour la fourniture de mobilier scolaire
- 25 - Marché de gré à gré d'un montant de 1 176 860 Frs CFA à passer avec la Société U.M.A.B. pour la fourniture de mobilier scolaire
- 26 - Marché de gré à gré d'un montant de 3 419 900 Frs CFA à passer avec la Maison GELEC à Saint-Denis pour la pose et la fourniture d'une cuisine au groupe scolaire du Chaudron S.I.D.R. ( 58 classes )
- 27 - Marché à passer avec M. LEFEVRE pour lestravaux de décoration du groupe scolaire de Sainte-Clotilde Filles - Montant : 325 000 Frs CFA
- 28 - Marché à passer avec Monsieur LEFEVRE pour les travaux de décoration du groupe scolaire du Chaudron - Terrain Ramassamy - Montant du marché : 445 000 Frs CFA
- 29 - Avenant n° 1 à passer avec Monsieur VELIA Roger, Entrepreneur, pour la construction de la cure de la Délivrance - Prolongation de délai

.../...

- 30 - Avenant n° 1 à passer avec l'entreprise OULIA-FORT, titulaire du marché approuvé le 5 Août 1969, relatif aux travaux de prolongement de la rue du Bois-de-Nèfles - Accès à la Cité Scolaire du Butor
- 31 - Marché de gré à gré à passer avec la Société E.E.R. pour l'alimentation en électricité de la station de refoulement du puits du Chaudron
- 32 - Marché de gré à gré à passer avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières pour la réalisation d'essais de pompage, des mesures physico-chimiques et d'analyses bactériologiques
- 33 - Avenant n° 1 à la convention approuvée le 29 Mai 1969 concernant les travaux d'aménagement de la voirie urbaine
- 34 - Marché de gré à gré à passer avec les Etablissements I.A. RAVATE pour la fourniture de différents articles nécessaires au fonctionnement des services communaux en 1970
- 35 - Marché de gré à gré à passer avec la Société SHEYL DE LA REUNION pour la fourniture d'essence et de gas-oil nécessaire au fonctionnement des véhicules de la Commune en 1970
- 36 - Marché de gré à gré à passer avec M. VIRAPIN Franck pour différentes fournitures nécessaires au fonctionnement des services communaux
- 37 - Marché de gré à gré à passer avec les Etablissements De PALMAS pour la fourniture de différents articles nécessaires au fonctionnement des services en 1970
- 38 - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU pour la construction de 5 classes économiques à Saint-Denis au lieu dit Commune Prima
- 39 - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU pour la construction de 4 classes économiques au groupe scolaire de Candide Azema
- 40 - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet HEBRARD pour la construction d'un dispensaire type 4 pièces à DOMENJOD
- 41 - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet HEBRARD pour la construction d'un dispensaire type 4 pièces aux Camélias et Canal du Brûlé
- 42 - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet HEBRARD pour les études et la surveillance des travaux de construction de 3 classes économiques à l'école de Montgaillard
- 43 - Contrat à passer avec le Cabinet HEBRARD pour la construction de 2 classes économiques au Brûlé

.../...

- 44 - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet FRIZEL pour la construction de 3 classes économiques et d'une cuisine à l'école maternelle de Camp Ozoux
- 45 - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet FRIZEL pour la construction d'une classe économique à l'école de Champ-Fleuri Filles
- 46 - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet PARASKEVOPOULOS pour la construction de 4 classes et un réfectoire à l'école de Saint-François 7e km
- 47 - Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet PARASKEVOPOULOS pour la construction d'une classe économique à l'école des Camélias Garçons
- 48 - Convention à passer avec la S.E.C.M.O. pour l'étude et la surveillance des travaux de la 5e tranche d'assainissement de la Ville de Saint-Denis
- 49 - Convention d'honoraires à passer avec la S.E.C.M.O. pour l'étude, le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de la bretelle Moufia -Bois de Nèfles
- 50 - Convention à passer avec la S.I.D.R. concernant la remise à la Commune de Saint-Denis des édilités du Chaudron III et IV
- 51 - Paiement des honoraires dûs à Maître MAS, Notaire, pour frais d'établissement d'acte
- 52 - Convention à passer avec le Cabinet FINOT-LEFEVRE pour relevé topographique du chemin Baptisto
- 53 - Convention à passer avec le Cabinet FINOT-LEFEVRE pour relevé topographique des rues Général de Gaulle et De Caen
- 54 - Convention à passer avec le Cabinet FINOT-LEFEVRE pour relevé topographique de la bretelle Moufia-Bois-de-Nèfles
- 55 - Paiement des honoraires dûs à M. VITRY pour des travaux effectués pour la Commune - Approbation de la convention d'honoraires
- 56 - Convention à passer avec le Cabinet AUDRY-GARDRINIER pour travaux topographiques à effectuer à Saint-Denis au lieu dit BELLEPIERRE
- 57 - Approbation de l'avenant n° 2 à la Police d'assurance de véhicules communaux
- 58 - Renouvellement de la police n° R.600.621 pour assurance responsabilité civile de la Commune de Saint-Denis

.../...

- 5 -
- 59 - Approbation d'une dépense de 130 785 Frs pour abonnements et communications temporaires pendant les élections présidentielles de 1969 et les cantonales de 1970
  - 60 - Renouvellement du contrat à passer avec la Maison BLANCHE-BIRGER pour l'entretien des machines à écrire et à calculer de la Commune dont la garantie est arrivée à expiration le 1er Juin 1969
  - 61 - Renouvellement du contrat passé avec la Maison BLANCHE-BIRGER pour l'entretien de la machine UNDERWOOD modèle 300 dont la garantie est arrivée à expiration le 31 Janvier 1970.
  - 62 - Autorisation de passer un contrat d'entretien avec la Maison BLANCHE-BIRGER pour les machines n° 235 428 et 236 380 dont la garantie est arrivée à expiration le 15 Mai 1970
  - 63 - Demande d'augmentation du prix de son loyer présentée par MME Veuve THIONG-SION Henri
  - 64 - Demande d'augmentation du prix de son loyer présentée par M. Charles HOAREAU
  - 65 - Paiement à Monsieur HUGUET d'une facture de 15 000 Frs CFA pour plombage d'un cercueil
  - 66 - Virement de crédits au budget de 1970

67 - QUESTIONS DIVERSES

- 1°) Alimentation en eau potable de Saint-Denis - Doublement de la canalisation de refoulement vers la Montagne.
- 2°) Alimentation en eau potable de Saint-Denis - Doublement de la station de traitement de la Rivière Saint-Denis.
- 3°) Adduction d'eau de la Bretagne - Doublement du réservoir de tête de la station de traitement.
- 4°) Alimentation en eau potable de Saint-Denis - Refoulement sur Bellepierre.
- 5°) Assainissement 5ème tranche.
- 6°) Acquisition de trois bennes tasseuses destinées au service d'enlèvement des ordures ménagères.
- 7°) Adduction d'eau de Bois de Nèfles/Moufia - Construction de 2 réservoirs additionnels de 200 m<sup>3</sup>.
- 8°) Paiement à Maître LEMERLE des frais relatifs à la vente d'un terrain par Monsieur Victor Optat GARCON au profit de la Commune.
- 9°) Paiement à Maître VIDOT des frais de quittance concernant la vente par les époux PAYET Marceau à la Commune.
- 10°) Emprunt de la somme de 8 404 200 Frs CFA à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE pour le financement de 30 classes économiques.
- 11°) Emprunt de la somme de 27 450 000 Frs CFA à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE pour le financement de 30 classes traditionnelles.

- 12°) Accident survenu le 25 septembre 1969 à une ambulance de la Commune.
- 13°) Projet de décoration du Groupe Scolaire de la Bretagne Garçons.
- 14°) Convention concernant la réalisation des travaux d'achèvement de la voie périphérique du "CHAUDRON".
- 15°) Protection du Lycée du BUTOR.
- 16°) Marché de gré à gré à passer avec la Maison SERCA pour l'acquisition d'un caterpillar FIAT AD 12 - BD 12.
- 17°) a) Ratification d'une dépense de 2 500 Frs pour un abonnement au Journal "LE PROGRES".  
b) Ratification de diverses conventions passées avec le Cabinet AUDRY.